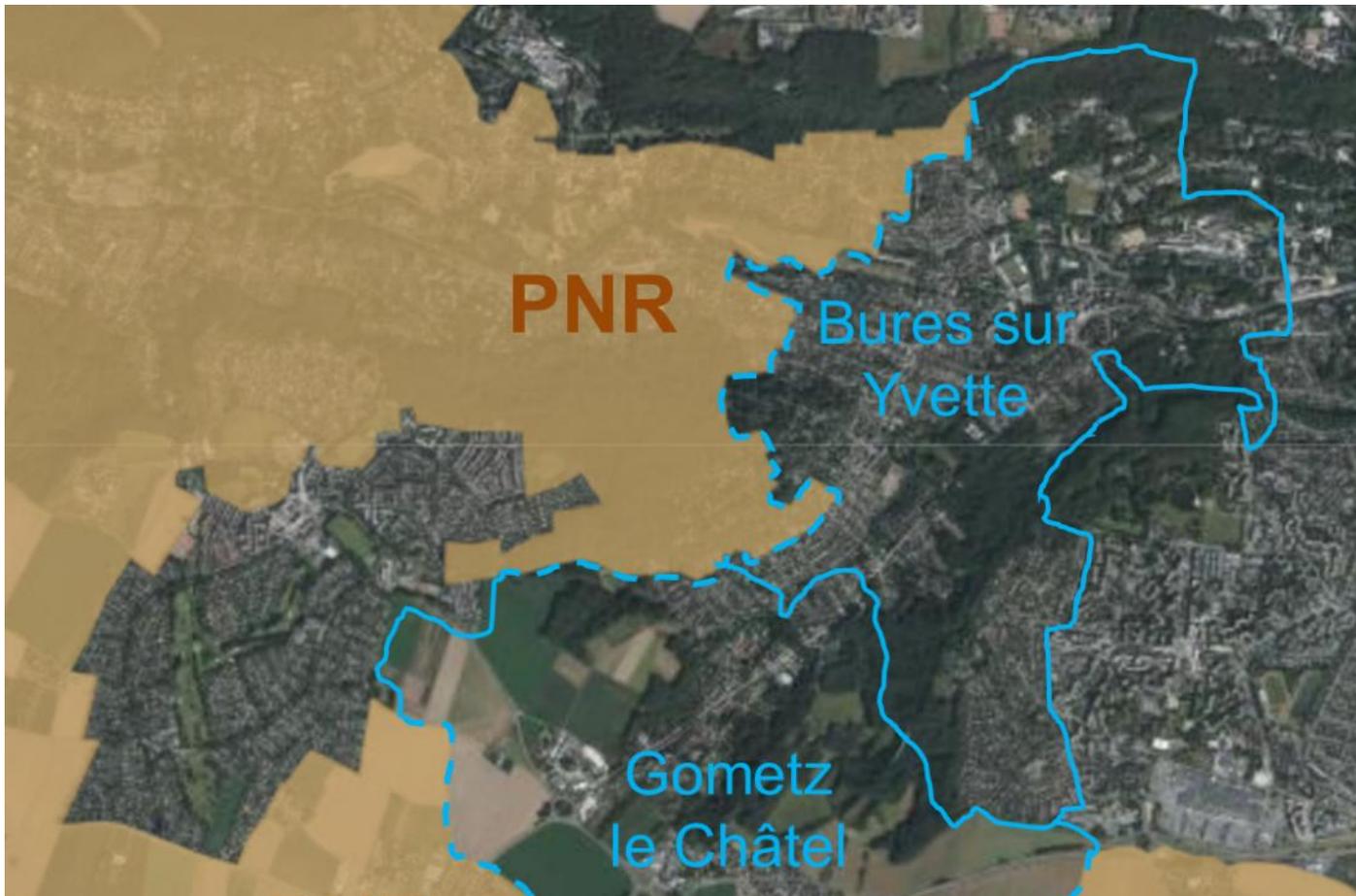


Bures sur Yvette



Aujourd'hui « ville-porte », en prolongement naturel du PNR



Continuité des coteaux humides et boisés

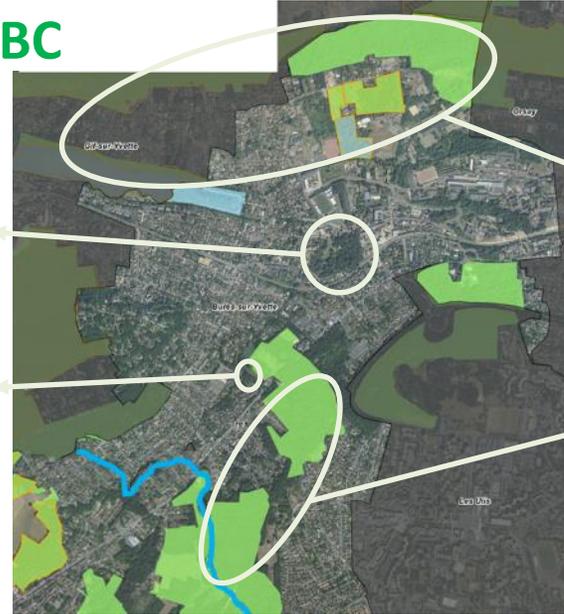
Continuité du fond de vallée de l'Yvette

30 à 35 % d'espaces naturels et boisés, dont beaucoup classés en EBC

Des trames verte et bleue omniprésentes

Parc de la Grande Maison,
« espace paysager remarquable »

Chêne du Petit Launay (500 ans),
« arbre remarquable de France »



Continuité des coteaux boisés avec ceux du PNR

Coulée verte du viaduc des Fauvettes



120 km de pistes de trail en trame verte, vers 7 communes du PNR



Une suite de zones humides en fond de vallée de l'Yvette, et sur les flancs de ses coteaux :

- Le bassin de retenue (ZNIEFF), partagé avec Gif
- L'ENS de la Guyonnerie, réaménagé (roselière, cheminement d'eau en surface)
- La zone humide de la Mare des Pins (ZNIEFF)
- L'Yvette renaturée

À la frontière avec Gometz-le-Châtel

- La zone humide du Barattage



La roselière de l'ENS

Un patrimoine architectural inséré dans des paysages de valeur

Le viaduc des Fauvettes, trait d'union avec Gometz-le-Châtel



Parcours
pédagogique



Plébiscité par les
promeneurs

Cadre de plusieurs
trails par an



Un patrimoine architectural inséré dans des paysages de valeur

Une commune « site inscrit de la Vallée de Chevreuse »

L'église St Matthieu
(XIIIe), et ses
éléments classés
monuments
historiques



Le château de la Vierge



Le château de Montjay



La chapelle de Montjay



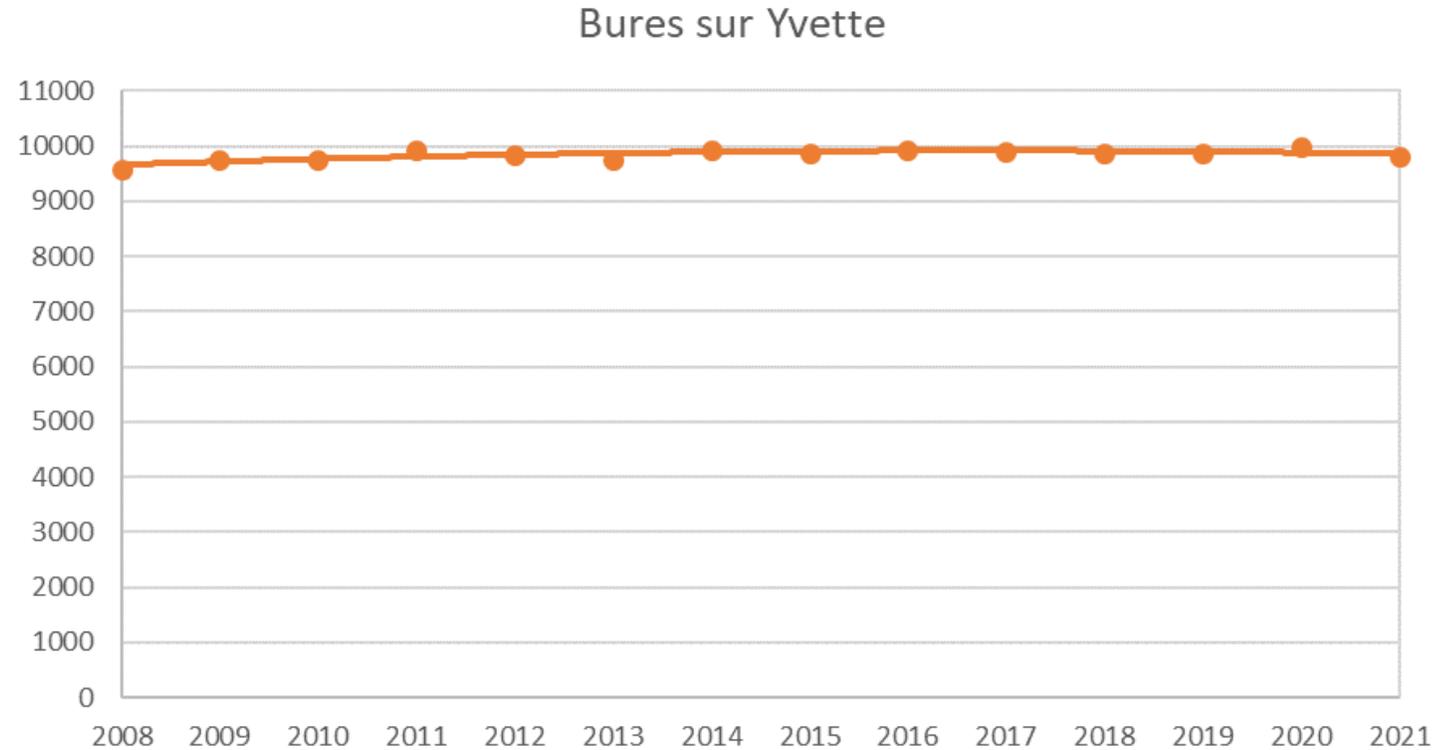
Le château du grand
Mesnil



La Grande Maison (XVIIIe), et son parc
classé « espace paysager remarquable »

Une population et une urbanisation maintenues stables

Une population quasi-constante depuis une décennie



... et ce, entre autres, grâce à une volonté de préservation contre l'urbanisation excessive, traduite dans le PLU

- Espaces naturels protégés (EBC, ENS, espace paysager remarquable...)
- Limitation des constructions (surface, hauteur) en zone pavillonnaire, et ce même autour de la gare de la Hacquinière

Une commune très impliquée dans la Transition

- Labellisée « **ville fleurie** », première fleur (2022)
- L'une des premières communes à s'être **approprié le Plan Climat** de la CPS, et l'avoir décliné localement (2021)
- Labellisée « **Terre Saine** » (2021)
- L'une des 300 communes signataires du « **Pacte pour la Transition** » (2020)
- L'un des 434 « **territoires engagés pour la nature** » labellisés par l'OFB (2020)
- Soutien, à l'unanimité du conseil municipal, au **pacte Finance Climat Européen** (2019)

Assises de la Transition



Comité citoyen
de la Transition



Fête de la **biodiversité**

Désherbage
sans produits
chimiques



Extinction de l'éclairage public
une grande partie de la nuit



Gestion différenciée
des espaces verts



Opération annuelle « **une
naissance, un arbre** »
(plantation de 80 arbres /an)



Une commune très impliquée dans la Transition

Des habitants motivés, avec de nombreuses actions menées par la commune ou les associations

Des chauves souris de l'ENS de Bures et du parc de la Grande Maison



Murin de Daubenton
Protégé, **en danger** en IDF



Sérotine commune
Protégée, **vulnérable** en IDF

Atlas de la biodiversité avec la CPS

Pâturage et transhumance



Abris petits animaux



Eco-broyage avec les habitants



Chantiers collectifs de plantation



Poulailler collectif

Jardins partagés



29 « jardins naturels sensibles »



Chantier participatif jeunes

En conclusion...

Une commune à la motivation
de longue date !

Implication des élus, des services,
des associations, des habitants !

Des actions voulues en cohérence
avec les valeurs du PNR !

Une logique de continuité
territoriale !

